

14 novembre 2024

Appel aux parents du Québec à retirer leurs enfants des classes de CCQ

Chers parents du Québec, amis et proches soutenant les familles.

Nous lançons un appel aux parents du Québec de retirer leurs enfants des cours d'éducation sexuelle basés sur l'idéologie du genre telle qu'enseignés principalement dans les cours de Culture et Citoyenneté québécoise, mais également disséminés dans d'autres cours.

Partout dans la province, des témoignages alarmants se multiplient. Nous vous invitons à prendre connaissance de quelques-uns d'entre eux (v. annexe)

Des enseignements inacceptables affluent des quatre coins de la province alors que des professeurs ont la liberté d'enseigner n'importe quoi à nos enfants, en plus d'imposer le programme gouvernemental d'une idéologie du genre contredisant les faits scientifiques sur la binarité du sexe et l'impossibilité d'en changer.

Déjà au Québec, des professeurs enseignent qu'un couple peut être formé de 2, 3, 4, 5, 6 personnes, que l'on peut avoir des relations sexuelles échangistes avec 30 personnes et que l'on forme alors une communauté, qu'on ne parle pas d'engagement dans le couple mais de participation, que les enfants de 13 ans peuvent avoir des relations sexuelles avec ceux de 15 ans. On encourage, contre la volonté des parents et contre les données scientifiques, les enfants à changer de genre et on leur fait croire qu'ils peuvent changer de sexe et on les accompagne sans le consentement des parents dans ces démarches mutilantes irréversibles.

Nous demandons aux parents du Québec :

- d'exiger qu'on leur remette le calendrier du cours d'éducation sexuelle;
- d'exiger de connaître le contenu exact de ce que le professeur enseignera, pas seulement le résumé gouvernemental du programme;
- de retirer leurs enfants des classes lorsqu'ils tomberont, et ce sera malheureusement la majorité des cas, sur des sexologues qui n'ont pas le jugement et le discernement de mettre de côté ce qui est inacceptable dans le programme CCQ concernant la sexualité;
- de ne pas hésiter de diffuser leurs témoignages lorsque les enfants reviennent déstabilisés de l'école par l'approche de l'idéologie du genre et d'une sexualisation bien trop précoce
- de visiter les réseaux sociaux de EPPNE, RESI, RPV et diffuser dans leurs réseaux

Ceci n'est pas un appel à la désobéissance civile ou à la résistance, mais un appel au respect de notre autorité et de nos droits. Quand il s'agit de nos enfants, on doit rappeler aux parents qui l'ont oublié, aux professeurs, aux directions d'école et au gouvernement qui le savent mais font

tout pour le faire oublier, que l'autorité ultime, c'est nous. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et ils ont le pouvoir de déléguer aux professeurs une partie de leur

TITRE QUATRIÈME DE L'AUTORITÉ PARENTALE

597. L'enfant, à tout âge, doit respect à ses père et mère ou à ses parents.

598. L'enfant reste sous l'autorité de ses père et mère ou de ses parents jusqu'à sa majorité ou son émancipation.

599. Les père et mère ou les parents ont, à l'égard de leur enfant, le droit et le devoir de garde, de surveillance et d'éducation.

(...)

600. Les père et mère ou les parents exercent ensemble l'autorité parentale.

Si l'un d'eux décède, est déchu de l'autorité parentale ou n'est pas en mesure de manifester sa volonté, l'autorité est exercée par l'autre.

601. Le titulaire de l'autorité parentale peut déléguer la garde, la surveillance ou l'éducation de l'enfant.

605. Que la garde de l'enfant ait été confiée à l'un des parents ou à une tierce personne, quelles qu'en soient les raisons, les père et mère ou les parents conservent le droit de surveiller son entretien et son éducation et sont tenus d'y contribuer à proportion de leurs facultés.

autorité pour donner l'instruction publique sous leur supervision et surveillance. Le Code civil du Québec rappelle :

« Le droit de surveiller son entretien et son éducation... »

Comment les parents peuvent-ils exercer leur DROIT DE SURVEILLANCE EN ÉDUCATION si on refuse de leur partager le contenu du cours d'éducation sexuelle tel que chaque professeur l'enseignera dans la classe de leur enfant?

Et ici nous voulons nous adresser à M. François Legault, premier ministre du Québec.

De par votre position, vous êtes chargé de veiller au bon ordre des institutions et du respect des prérogatives, devoirs et droits de chacun dans nos institutions et notre province. Nous vous demandons de faire respecter le Code civil du Québec, qui respecte les chartes des droits internationaux reconnaissant les parents comme étant les premiers éducateurs de leurs enfants.

Nous parents du Québec, refusons, avec toute l'autorité qui nous est reconnue par les chartes internationales, que soit enseigné à nos enfants une idéologie du genre objectivement fausse et allant à l'encontre des faits scientifiques reconnus en biologie. Nous exigeons un moratoire sur l'enseignement du cours de culture et citoyenneté québécoise jusqu'à ce que les théories contredisant les faits biologiques et scientifiques soient retirées du cours.

Nous ne remettrons pas nos enfants en classe de CCQ tant que ce cours n'aura pas été modifié et que le droit des parents de ne PAS déléguer l'enseignement de la sexualité à de parfaits étrangers ne sera respecté, enseignement que les parents peuvent donner eux-mêmes, avec toute l'expérience de l'éducation à l'Amour et à la sexualité que des années d'engagements conjugaux leur ont apportée, une expertise trop souvent déficiente chez les sexologues choisis pour donner le cours gouvernemental.

Chaque parent doit avoir le courage d'intervenir auprès de son école pour donner le courage à d'autres parents de se joindre à lui pour exiger la cessation de l'enseignement de l'idéologie du genre à son enfant.

Ensemble, nous devons ramener le Québec au respect des droits des parents qui sont supérieurs aux droits de tout gouvernement et les précèdent. La famille est la cellule de base de toute société. « Elle est une expression des droits originels de la personne et des formations sociales intermédiaires, antérieures et fondatrices, non postérieures et dérivées de la communauté politique. » (Pierpaolo Donati, ancien président de l'Association italienne de sociologie, conseiller de l'Institut international de sociologie, directeur de l'Observatoire national de la famille)

Ensemble, pour protéger nos enfants !

Ensemble Pour Protéger Nos Enfants
Eppne.ca
[https://www.facebook.com/eppne.ca?
mibextid=](https://www.facebook.com/eppne.ca?mibextid=)

Devenez membre :
[https://eppne.ca/formulaire-
dadhesion/](https://eppne.ca/formulaire-dadhesion/)

Envoyez vos témoignages :
info@eppne.ca,
<https://eppne.ca/temoignages/>

Soutenez nos actions :
<https://eppne.ca/donation/>

En collaboration avec :
Association des parents catholiques du Québec :
[https://www.parentscatholiques.org/
https://www.facebook.com/parentscatholiques/?
locale=fr_CA](https://www.parentscatholiques.org/)

UNI-T Voice for Christian Values :
<https://www.uvvc.ca/>

Citizen-Go:
<https://www.citizenngo.org/>

Témoignages

- Oncle d'une petite fille de 11 ans qui a décidé d'être un garçon. La famille qui a été intimidé n'ose pas témoigner ouvertement.



WhatsApp Vidéo
2024-11-04 à 17.43.1